MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Localisation

Département : Corse-du-Sud

Commune : Quenza

Autres communes :

# R500

Appellation : Chapelle Sainte Marie

# Monument(s)

Appellation : Chapelle Sainte Marie

Protection : classement

Arrêté : classement le 15/07/1976

Étendue de la protection : totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.